

JANV. 2021

Feuille d'infos Archamps



WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR

© Marc Charbonnier

EDITO



Très bonne année à toutes et à tous !

C'est dans un contexte bien particulier que je m'adresse à vous pour ces vœux de nouvelle année. Une fois de plus, il ne m'est pas possible de vous recevoir en mairie. Nous n'avons pas eu

l'occasion de nous rencontrer souvent en 2020, pas de cérémonie, pas de fêtes de village, c'est bien triste je l'avoue, mais malheureusement nous n'avons pas le choix.

L'année 2020 a été éprouvante pour tous, ce "méchant virus" nous mène la vie dure. Je pense en particulier à ceux qui ont perdu un être cher, à ceux qui sont malades, à nos enfants qui ont été privés d'école, nos ados privés de liberté, nos étudiants privés de vie sociale et aux conséquences économiques de cette crise.

Et malgré tout, chacune et chacun d'entre vous a su s'adapter, vous avez été prudents et disciplinés et je vous en remercie.

Je ne peux que vous souhaiter une bonne santé pour cette année qui commence ! Gardez le moral, gardez le contact avec vos familles, vos amis, vos proches, vos voisins... Gardez le contact avec nous, puisque vous nous avez fait confiance en mars : nous sommes là, à votre écoute, et nous continuerons à répondre présent.

J'espère de tout cœur que 2021 sera une année pleine de promesses - vaccin, reprise d'activité, reprise de vie sociale, de loisirs -, que nous reverrons du sport, que nous pourrons retourner au restaurant, boire un verre entre amis... Des loisirs simples, une vie normale tout simplement !

C'est réellement mon souhait, j'espère vraiment vous voir prochainement lors de festivités. En attendant, toute mon équipe d'élus, ainsi que tous nos agents qui travaillent au quotidien pour vous rendre la vie plus agréable, se joignent à moi pour vous souhaiter sincèrement une très bonne année 2021.

Anne RIESEN



La distribution de la précédente Feuille d'information, pour laquelle nous avons mandaté les services postaux, a connu quelques ratés et nous prions les habitants qui ne l'ont pas reçue d'accepter nos excuses. Des exemplaires sont toujours disponibles en mairie.

LA CHRONIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Voilà le Conseil municipal à l'heure d'hiver !

En novembre et en décembre, vos élus ont pris les mesures nécessaires pour que les routes demeurent praticables, et les activités d'hiver au Salève sécurisées. Le Conseil a ainsi approuvé le plan de viabilité hivernale, qui détermine les priorités d'intervention et les moyens mis à disposition pour organiser le salage et le déneigement pendant la saison d'hiver. Dans la perspective de l'ouverture de la station de la Croisette, dépendante toutefois des mesures imposées par la crise du COVID, il a également adopté les conventions organisant le transport sanitaire et l'organisation des secours en cas d'accident. Gageons que nous pourrions tous profiter sereinement de notre beau Salève cet hiver !

En décembre, le Conseil a décidé la prolongation de la convention de mutualisation de la police pluri-communale. Depuis 2016, la Commune de Saint-Julien pilote ce projet qui compte aujourd'hui 8 agents, mutualisés avec les communes d'Archamps, Beaumont, Feigères, Neydens et Présilly. La commune de Collonges-sous-Salève souhaite aujourd'hui rejoindre la convention. Un travail de redéfinition des missions, périmètre d'intervention, volume horaire et effectifs engagés est en cours, la convention est ainsi prolongée de 4 mois pour permettre la finalisation de ce travail et améliorer le fonctionnement global.

Le dernier Conseil de l'année a par ailleurs été en grande partie dédié à la validation de subventions et autres arbitrages financiers :

- ✓ La subvention et convention d'objectifs avec l'Institut Scientifique Européen (ESI, localisé à ArchPark) a été renouvelée à hauteur de 80 000 €. Prévue au budget, cette subvention marque la volonté de la commune de poursuivre le soutien à ses partenaires, et donnera également à l'ESI la possibilité d'explorer de nouvelles sources de financement pour les années à venir.
- ✓ Chaque année la commune reverse au Syndicat Mixte d'Aménagement du Genevois (SMAG) une partie du produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties issu des entreprises implantées sur ArchPark. Le Conseil a donc voté la rétrocession de 60 000 €, telle que prévue au budget.
- ✓ Une aide sous forme d'exonération des loyers couvrant la période de fermeture administrative de l'Auberge d'Archamps, dont la commune est le bailleur, a été décidée afin de soutenir l'aubergiste face à la crise du COVID.
- ✓ Le Conseil a validé les demandes de subvention faites par diverses associations culturelles ou sportives pour un montant de 8 995 €. Des subventions additionnelles aux associations d'aide sociale sont octroyées sur le budget du CCAS (Centre Communale d'Action Sociale).

Tout début janvier, le Conseil a en outre entériné un soutien financier à l'EHPAD « les Ombelles » de Viry, qui accueille des résidents originaires de l'ensemble des communes voisines, y compris Archamps. L'établissement est rattaché au CCAS de Viry, et cette mesure de solidarité, d'un montant de 5 000 € environ, a paru nécessaire au Conseil dans un contexte de difficultés importantes pour les structures d'accueil des personnes âgées pratiquant une tarification adaptée aux revenus les plus modestes.

En dehors de leurs activités communales, les conseillers ont naturellement continué à participer aux commissions de la Communauté de Communes (CCG). Environnement, habitat, déchets, eau et assainissement, social et petite enfance... vos élus poursuivent leur implication dans tous les débats qui touchent à la gestion des services et du territoire.

Enfin, un sujet important pour le bon fonctionnement du Conseil a été clôturé, puisque le Conseil municipal a adopté son règlement intérieur. Ce document, que la nouvelle équipe était tenue de valider dans les 6 mois suivant son installation, comporte de nombreuses dispositions réglementaires obligatoires : conditions de consultation des projets de contrats de services publics ou de marchés publics ; règles de présentation et d'examen des questions ; modalités d'expression des conseillers de la liste minoritaire dans le bulletin municipal...

Votre Conseil a par ailleurs librement ajouté plusieurs éléments tendant à favoriser la participation citoyenne, tels que la possibilité pour les habitants de soumettre des questions au Conseil pour nourrir ses travaux, la création de comités consultatifs ou groupes de travail ouverts aux habitants, ou le dialogue avec les habitants venus assister au Conseil. Ce règlement est disponible sur le site de la mairie :



<https://www.mairie-archamps.fr/wp-content/uploads/2021/01/Reglement-du-CM-valide.pdf>

Le contexte actuel n'est guère favorable à ces échanges citoyens, mais nous espérons vivement que 2021 permettra de leur donner un nouveau dynamisme !

Nathalie Herlemont, pour le Conseil Municipal

PLANTATION ET RE-PLANTATIONS

Dans le cadre des travaux annuels de gestion durable de la forêt communale, l'Office National des Forêts a été mandaté pour planter plusieurs dizaines d'ormes au-dessus de la route forestière. Pour toutes ces actions, notre forêt est labellisée PEFC – forêt gérée durablement.



Jeunes arbres tout juste plantés dans la forêt communale.

Par ailleurs, une quarantaine d'arbres qui menaçaient de tomber avaient dû être abattus au sentier des Chênes au mois de novembre. Ces arbres sont remplacés. Afin de préserver la biodiversité, les services techniques ont replanté 500 très jeunes arbres pour repeupler la forêt, qui pourra ainsi continuer à jouer son rôle d'habitat pour de nombreuses espèces telles que le Grand Capricorne, insecte qui vit dans les Chênes, ou pour les oiseaux.



Christophe Gladieux, responsable des services techniques, à pied d'œuvre.

LA FIBRE À ARCHAMPS

En décembre, nous avons rencontré l'entreprise COVAGE, chargée du déploiement, de l'exploitation et de la maintenance du réseau de fibre optique sur Archamps pour le compte du SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie). Comme vous le savez sans doute, la fibre a déjà été déployée dans les zones périphériques du village (hameaux et zones excentrées). Ces zones étaient prioritaires du fait qu'elles ne bénéficiaient pas d'une connexion ADSL suffisamment rapide (éloignement trop important entre le central téléphonique et les abonnés).

Le SYANE et COVAGE nous ont annoncé la connexion du reste du village à la fibre pour début 2022, avec un début des travaux prévu pour octobre 2021. D'ici là, COVAGE doit terminer le "relevé de boîtes aux lettres", une étape importante qui vise à recenser tous les points d'accès aux réseaux (immeubles collectifs, maisons individuelles, entreprises) situés sur la commune d'Archamps. Viendront ensuite le choix définitif de l'emplacement des deux armoires de connexions et les travaux de raccordement sachant que sont privilégiés les réseaux/conduits déjà existants. Par ailleurs, COVAGE, la commune d'Archamps et éventuellement d'autres opérateurs (ENEDIS par exemple) coordonneront leurs chantiers pour éviter d'endommager une chaussée toute neuve ou d'ouvrir deux tranchées au même endroit.

Marc Charbonnier

À SAVOIR :



Le réseau du SYANE offre à tous les opérateurs la possibilité de le rejoindre aux mêmes conditions, notamment tarifaires. COVAGE ne fournit pas de service en direct aux particuliers et aux entreprises. Il est l'intermédiaire entre le propriétaire du réseau, le SYANE, et les opérateurs de télécommunications auprès desquels les entreprises et particuliers souscriront leurs abonnements (extrait du site du Syane).

120 M³ D'EAU POTABLE ...

C'est la consommation moyenne annuelle d'un ménage archampois de 4 personnes, soit environ 80 litres par personne et par jour !

La commune d'Archamps possède 26.7 km linéaire de canalisations, 1 captage d'une source d'eau circulant dans le Salève et 2 réservoirs représentant 700 m³, à Chotard et à la route forestière.

La source captée est d'excellente qualité physico-chimique. Seule une faible chloration est nécessaire au niveau des réservoirs, afin d'assurer une bonne qualité bactériologique sur toute la longueur du réseau.

Malheureusement, en été, et maintenant lors des automnes secs comme ceux que nous avons connus ces dernières années, le débit n'est plus suffisant pour alimenter la commune. Par ailleurs, lors des grosses pluies, l'eau ne présente plus les qualités physico-chimiques optimales pour être distribuée. Cette situation est compensée par un apport d'eau des nappes profondes (nappe du Genevois et nappe du Rhône). En moyenne, l'eau que nous buvons sur la commune est donc composée à 60 % de la source d'Archamps et à 40 % de l'eau des nappes profondes.

L'eau est contrôlée par 2 entités distinctes :

- ✓ L'Agence Régionale de Santé (ARS) dont les résultats d'analyses sont librement disponibles sur le site <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>
- ✓ Le distributeur, soit Veolia pour la commune d'Archamps, et dont vous trouverez les résultats sur votre facture d'eau.

Le réseau d'Archamps est dans un état préoccupant selon la CCG et Veolia qui ont relevé plusieurs points critiques nécessitant d'importants travaux de réfection. La colonne d'eau entre le haut des Pommeraies et Blécheins sera refaite en ce début d'année. Un autre point particulièrement sensible est la colonne route de Vovray qui subit souvent des fuites importantes engendrant des coupures dans l'ensemble du village, car c'est l'unique branche d'alimentation du centre du bourg. Des travaux vont être menés pour relier ce réseau à celui qui descend des Pommeraies, en installant tout d'abord un limiteur de pression entre les Pommeraies et les Mirabelles.

Cyril Kharoua et Lucie Rivail



LE SAVIEZ-VOUS ?

- ✓ L'eau du robinet est une des denrées alimentaires parmi les plus contrôlées. Elle n'a rien à envier en termes de qualité à l'eau en bouteille ! Lors de notre entretien avec la responsable de secteur de Veolia, celle-ci n'a pas hésité à nous affirmer qu'elle privilégierait "1000 fois l'eau de nos robinets" à celle vendue en bouteille plastique, aussi bien du point de vue de la qualité qu'au niveau impact sur l'environnement.
- ✓ L'eau sortant d'un adoucisseur ne doit pas être consommée (sauf si l'on possède un équipement spécifique).

CHRONIQUE D'UN ÉLU FILS D'ÉLECTRICIEN !

Notre éclairage public est en réfection depuis quelques années. Nous allons équiper tous les candélabres en LED, pour diminuer notre consommation électrique. De plus, pour le respect de la vie nocturne et pour faire des économies nous avons maintenant des coupures nocturnes. Tous ces changements ainsi que les évolutions normatives et la sensibilité du matériel (pour la protection des usagers) rendent les pannes de plus en plus fréquentes.

Récemment aux Pommeraies, les pannes sur la tranche basse se sont multipliées et, malgré nos relances, nous avons dû attendre que la panne soit complète pour trouver le candélabre défectueux. Les candélabres y sont neufs mais le réseau est vieux, avec des boîtes de dérivation enterrées. La problématique est la même à Blécheins où nous recherchons activement un candélabre défectueux qui fait régulièrement sauter le disjoncteur de la route de la Croix. Nous nous mobilisons pour faire au mieux mais malheureusement il n'est pas possible de faire autrement pour la recherche des pannes à moins d'entamer des recherches systématiques très coûteuses et non raisonnables.

Cyril Kharoua

SAPIN DE NOËL



Vos sapins de Noël peuvent être entreposés derrière la mairie.

COMPOSTAGE, COMPOSTONS JUSTE

Conformément à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire du 10 février 2020, les collectivités seront tenues d'ici fin 2023 de mettre en place des leviers permettant le tri à la source et la valorisation biologique des biodéchets. La part des biodéchets alimentaires présents dans nos ordures ménagères est évaluée à 3 000 tonnes par an dans la Communauté de Communes du Genevois.

Le compostage des aliments de bouche est un processus de transformation des déchets organiques (épluchures de fruits, de légumes, coquilles d'œufs, trognons, riz, pâtes, pain, feuilles et fleurs fanées en petites quantités) par des micro-organismes et petits animaux (bactéries, vers de terre) en un produit comparable au terreau : le compost.

Le compostage permet de réduire le volume des poubelles de façon considérable tout en produisant un excellent compost pour les jardins privés, les espaces verts ou les plantes d'intérieur.



Ceci n'est pas une poubelle ..., lisons les notices.

Si vous souhaitez disposer d'un composteur individuel pour votre jardin ou collectif pour la copropriété, vous pouvez contacter la Communauté de Communes au 04 50 95 92 60 ou vous rendre sur le site <https://www.cc-genevois.fr/fr/vie-pratique-et-services/vos-dechets/compostage>

Et pour ceux qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas en avoir, vous pouvez utiliser le composteur collectif du sentier des Chênes au chef-lieu installé par la mairie. Les habitants sont invités à déposer leurs déchets fermentescibles dans le bac de déchets et à ne pas en mettre dans le bac de matière sèche. **Attention, pour les composteurs collectifs, les sacs biodégradables, les tontes de pelouse, les branches de haies, les viandes, poissons et sauces ne sont pas admis.**

Florence Bouffard

AU REVOIR

Au revoir à Claude Mottet, agent technique à nos côtés depuis 20 ans, et merci pour ses bons et loyaux services, ainsi que son investissement pour la commune.

Nous lui souhaitons une retraite paisible, autour de ses proches, et la joie de pouvoir enfin profiter pleinement de son jardin.



UN PANIER POUR NOS AÎNÉS



Concentrées et méthodiques !

En raison de l'impossibilité d'organiser le repas des aînés cet automne, le Centre Communal d'Action Sociale a décidé d'offrir aux aînés de la commune (de plus de 84 ans) un panier garni de produits du terroir. Un grand merci aux membres du CCAS qui ont composé et distribué les paniers !

PARTIE MAG'

Un tour au marché

Nous vous avons présenté trois vendeurs dans la feuille d'informations précédente. Nous souhaitons vous en présenter trois autres qui font vivre le marché du jeudi !

CHEZ VINCENT - HUÎTRES



En raison des contraintes sanitaires liées au COVID, Vincent a converti sa buvette en stand de vente d'huîtres. Il a l'habitude des marchés puisqu'il participe à 5 marchés par semaine. Cette conversion a permis de sauver son entreprise. Vivant à Valleiry mais originaire de Loire Atlantique, Vincent connaît bien ses produits qui arrivent en direct d'Oléron et d'Atlantique-Vendée. Vincent propose aussi des vins variés allant du Muscadet au Saint-Véran en passant par le Languedoc, qui se marient très bien avec les huîtres.



Les huîtres vous sont proposées au moins jusqu'à fin janvier et vous pouvez les commander au 07 69 36 24 89.

N'hésitez pas à le contacter ou à venir lui rendre visite sur le marché !

EVA JARDIN SECRET - PAYSAGISTE

Depuis 2017, Eva et Sylvain ont créé cette entreprise de paysagisme et ont mis en place leur pépinière à Archamps depuis le confinement. Une fois par semaine sur les marchés, Eva vous propose des plantes aromatiques, arbustes à fruits et tisanes maison de son jardin. Les tisanes de Noël, celles au thé vert menthe chocolat et celles à la verveine mélisse-camomille sont réalisées par Eva et les autres sont fabriquées avec des produits bio.



Jardin Secret 793 route de Vovray
74160 ARCHAMPS - Tél. 07 85 34 26 75

Venez les découvrir avec plaisir !



LA TOM À CHARMOT - FROMAGES VARIÉS



Cette entreprise existe depuis trois générations ! C'est en binôme que Thomas et Nathalie proposent depuis 6 ans, 7 fois par semaine sur les marchés, plus de 250 variétés de fromages de vache, chèvre et brebis. Les fromages proviennent de toute la France mais sont issus de produits fermiers dans le respect de la tradition.



<https://fr-fr.facebook.com/pages/category/Local-Business/La-Tom-a-charmot-1018069348209023/>

Avec Thomas et Nathalie, soyez certains d'être bien servis !

UN DESTIN HORS DU COMMUN : ROSARIO MANDICA (1922-2020)



Monsieur et Madame Mandica et Mr. Le Maire Xavier Pin lors d'une cérémonie de commémoration du 8 mai 1945

Le 18 novembre 2020, Monsieur Rosario Mandica, médaillé de la Résistance, s'en est allé au seuil de ses 99 ans. Il vivait paisiblement aux Pommeraies, avec son épouse Hélène, depuis 1976. Son histoire ou plutôt leur histoire est celle d'un destin hors du commun.

Rosario Mandica incarnait pleinement cette capacité de certains êtres d'exception à aimer et à rester debout en toutes circonstances avec force, discrétion et élégance.

A l'âge de 5 ans, il travaillait déjà durement aux champs. A l'âge de 15 ou 16 ans, du côté de Bellegarde, il rencontra Hélène qu'il ne quittera plus jamais. Ils se marièrent, eurent deux enfants et vécurent 84 ans ensemble alors que la Guerre aurait pu les séparer prématurément.

En effet, par amour pour les siens et pour la liberté, Rosario prit le maquis à l'âge 18 ans et s'est battu avec courage contre les envahisseurs jusqu'à la Libération, d'abord dans le Cerdon, puis dans les Alpes, en France, en Italie et en Autriche.

Sur cet épisode de sa vie, Rosario était toujours resté discret et n'en tirait aucune gloire mais, depuis quelques années, des souvenirs terribles remontaient. Il se souvenait de ces fusillades où il perdit un grand nombre de ses camarades, du bruit assourdissant des mitrailleuses quand « ça partait de tous les côtés », des casques des soldats allemands qu'il pouvait pratiquement toucher lorsqu'il franchissait en éclaireur les lignes ennemies, ou encore de ce curé, dont il disait en riant, qu'il l'avait entendu jurer après avoir essuyé un tir de grenade, auquel ils avaient tous les deux réchappé. Durant ces années de combat, Rosario n'a jamais cédé à la violence ni la haine. Il a toujours su rester digne, y compris ce jour où son groupe a découvert en son sein un espion

allemand, parlant parfaitement le français, qui s'était fait passer durant des mois pour l'un des leurs sous le surnom de Cobra. Cet espion a été lynché, mais Rosario n'a pas participé à cet acte barbare qu'il reprouvait. Il a juste voulu comprendre et s'est approché de l'homme à l'agonie, qu'il croyait avoir été son ami, en lui demandant : « Pourquoi nous as-tu trahis ? ». Ce dernier lui répondit dans un dernier soupir et, en allemand, que lui aussi combattait pour les siens. Quelque temps plus tard, la Guerre a pris fin et Rosario était toujours debout.

Depuis, lui et Hélène ont traversé la vie humblement, en élevant leurs enfants et en allant régulièrement danser jusqu'à 90 ans passés ; et ils n'ont pratiquement jamais manqué une cérémonie du 8 mai.

Ceux d'entre vous qui se souviennent de leur présence près du monument aux Morts garderont l'image d'un couple harmonieux, d'une élégance rare, au regard clair et à l'éternelle jeunesse, qui se tenait toujours debout, côte à côte, la tête haute. D'aucuns auront alors compris que derrière chaque acte de bravoure, il y a toujours un grand amour et que c'est sans doute là le secret de la Résistance.

Merci donc à Monsieur Rosario Mandica et à ses camarades résistants pour nous avoir offert la liberté et merci à Madame Hélène Mandica pour l'avoir aussi bien accompagné.

Chère Madame, nous vous adressons aujourd'hui, ainsi qu'à vos enfants et petits-enfants nos plus sincères condoléances, et vous disons notre profonde reconnaissance, en invitant la providence et toutes les bonnes âmes à se joindre à votre défunt époux pour veiller sur vous.

Xavier Pin, ancien Maire

L'INSTITUT SCIENTIFIQUE EUROPÉEN PERD SON PRÉSIDENT



Philippe Sabatier (devant, 2^{ème} en partant de la gauche) avec des collègues et étudiants lors de l'école d'été Safer Nanomaterials en 2019.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès soudain le 2 janvier du Professeur Philippe Sabatier, président de l'ESI - Institut Scientifique Européen.

Scientifique engagé, éducateur passionné et visionnaire, le Pr. Sabatier mettait ses exceptionnelles qualités humaines et professionnelles au service des futures générations d'innovateurs biomédicaux à travers le cycle d'écoles d'été « BioHealth Computing » qu'il a initié au sein de l'ESI à ArchParc. Il avait assumé la présidence de l'ESI en octobre 2020 avec l'ambition de développer l'action de l'Institut à travers de nouvelles formations à ArchParc, ambition soutenue activement par la municipalité. Ses collègues à l'ESI se sont engagés à être à sa hauteur pour poursuivre l'œuvre entamée ensemble au sein de l'Institut.

L'équipe municipale se joint à celles de l'ESI et d'ArchParc pour présenter leurs sincères condoléances à son épouse, Cécile, à leurs enfants et à leurs petits-enfants.

Bob Holland, Directeur de projets Enseignement Supérieur, ArchParc

** L'ESI-Institut Scientifique européen organise des formations interuniversitaires à ArchParc en collaboration avec une vingtaine d'universités européennes et autant de centres de recherche, notamment le CERN.*

LES SAPINS DU SOU

Le 6 décembre dernier a eu lieu la traditionnelle vente de sapins du Sou des écoles. En raison des mesures sanitaires liées à l'épidémie de Covid, le suspens a duré jusqu'au bout afin de savoir si l'événement pourrait avoir lieu ou non ! Un grand merci à Mme la Maire et à son équipe, qui nous ont fait confiance et nous ont permis de réaliser cette vente en faveur des enfants d'Archamps. Rappelons que les bénéfices du Sou servent à financer les activités culturelles et sportives des élèves des classes maternelles et élémentaires, activités d'autant plus importantes en cette période de privation.

En dépit de l'absence du Marché de Noël, la vente de sapins et tartiflettes (à l'emporter bien sûr !) a été un succès. Les acheteurs ont été disciplinés, le soleil était au rendez-vous et nous avons battu le record de vente de l'année dernière. Le comité du Sou adresse ses chaleureux remerciements à tous les bénévoles qui ont permis la réussite de cet événement.



Une note positive pour la suite de cette année particulière. **Le Sou vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2021 !**



Mairie d'Archamps



B.P.40 - ARCHAMPS
74165 COLLONGES-SOUS-SALÈVE cedex
Tél. 04 50 43 62 18 - Fax 04 50 43 68 13
accueil@mairie-archamps.fr

Impression : 1 400 ex.
Création graphique et impression : Piste Noire
Equipe de rédaction coordonnée par Christophe Gironde, Nathalie Herlemont
et Véronique Chareyre
Photographies : mairie d'Archamps - Marc Charbonnier - Ingimage

WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR